

ECOLE ELEMENTAIRE DE L'ORANGERIE - BONNELLES
CONSEIL D'ECOLE
DU 16 NOVEMBRE 2012 A 19H

Présents :

Les enseignants : Mme Lafaurie, directrice, classe des CE2, Mme Merle, classe des CP, Mme Bourgeois, classe des CE1, Mme Fuss, classe des CE1/CE2, M. Colineau, classe des CM1, Mme Guyot, classe des CM2, Mme Sobrecases, remplaçante rattachée à l'école

Déléguée départementale de l'Education Nationale : Mme Midonet

Les représentants de la mairie :

M. Poupart, Maire de Bonnelles

M. Thébault, adjoint au scolaire et au développement durable

Les associations de parents d'élèves

Pour l'APII : M. Rabier, Mme Pouchot-Camoz, Mme Chassard, Mme Sadaoui, M. Veillas

Pour la FCPE : Mme Coulon

Absents excusés : M. Mourgues, Inspecteur de l'éducation Nationale, Mme Allançon, enseignante en CE1 et CE2

Mme Lafaurie commence par rappeler le rôle du Conseil d'école : c'est un lieu d'échanges d'informations sur la pédagogie, l'accueil, l'hygiène et la sécurité. Il est amené à statuer tous les 3 ans sur le projet d'école. Elle précise que le projet pédagogique entre dans sa 2^{ème} année d'application.

Seul le règlement intérieur ainsi que toute modification sont soumis au vote.

Elle invite les parents d'élèves à se rencontrer en dehors des seuls Conseils d'école.

Sont ensuite abordés les points de l'ordre du jour :

1- Proposition de modification du règlement intérieur

Les enseignants proposent de modifier le point relatif à la collation du matin. Il a été constaté que les enfants qui apportent une collation pour le matin, qui en ont besoin, la partagent avec ceux qui n'en ont pas forcément besoin sans mesurer d'éventuels risques d'allergie. Il est proposé d'indiquer qu'il serait préférable que les enfants apportent plutôt un fruit qu'un paquet de gâteaux et que cette collation doit être prise uniquement par l'enfant qui l'a apportée.

Pour les enseignants, il s'agira de sensibiliser les enfants.

La modification est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil d'école.

2- Fonctionnement de l'école :

les effectifs:

L'école compte en tout 128 élèves. Une fermeture aurait pu être décidée si la moyenne d'enfants par classe venait à être inférieure ou égale à 25 après fermeture. Il y a 18 CP, 18 CE1/CE2, 19CE1, 23CE2, 28CM1 et 22CM2. Mme Lafaurie n'a pas d'inquiétude pour l'année prochaine, compte tenu des effectifs de grande section (29) et du départ de 22 CM2.

Les décroissements :

- 5 enseignants sur les 7 sont habilités à enseigner l'anglais, impliquant moins d'échanges de service. Seule Mme Allançon intervient à la fois auprès des CE1 et CE2 1 fois par semaine et M Colineau assure la 2^{ème} séance des CE2.

- Pour la chorale, Mmes Bourgeois et Fuss l'animent pour le cycle 2. Pendant ce temps, les CE2 de Mme Fuss sont en informatique avec Mme Merle.

Pour la chorale aux élèves du cycle 3, M. Brunet a cessé ses interventions et c'est Mme Pichereau qui intervenait sur les cycles 2 il y a deux ans qui reprend les classes séparément par niveaux et en commun 1 ou 2 fois par période selon les manifestations prévues.

Mme Guyot anime également la chorale pour sa classe cette année et interviendra en fin d'année avec Mme Pichereau en cycle 3.

- Dans le cadre de l'EPS, M. Colineau encadre une séance d'EPS avec les CM2. Pendant ce temps, Mme Guyot prend les CM1 en arts plastiques et histoire des arts.

Intervenants en EPS : Pour le premier trimestre, les CP et les CE1 ont bénéficié de 6 cours de tennis et les CM1 et CM2 de 6 séances de cyclisme (soit 12 h au total pour les 2 classes) sur le temps scolaire. Heures financées par la mairie.

Les enfants sont très contents du cyclisme. Cette activité est compliquée à mettre en œuvre puisqu'il faut 1 accompagnateur pour 6 enfants, chacun devant être agréé par l'inspection, en informer toutes les communes traversées ainsi que la Préfecture et obtenir la validation du projet par l'inspection.

L'APII souligne que les parents ont apprécié cette initiative, très courageuse et très positive pour les enfants. Ils en remercient les enseignants.

Mme Lafaurie ajoute que cette pratique sensibilise les enfants au port du casque, aux règles de sécurité et à l'entretien du matériel. Elle ajoute qu'il est prévu que les enfants de CM2 passent leur permis vélo tandis que les CE2 et CE1 prépareront leur permis piéton (passage du permis en CE2), avec le concours de la Sécurité routière.

Au sujet de la piscine et avec l'entrée de la commune dans la communauté de communes, la piscine de Rambouillet a été sollicitée pour obtenir des créneaux pour les CP et CE1 mais les propositions faites ne permettent pas de ramener les enfants à l'heure de sortie. Il apparaît que mettre en place une telle activité dans ces conditions supposerait beaucoup de transport rapporté au temps effectivement passé dans l'eau.

M. Thébault ajoute que c'est bien toute la problématique pour Bonnelles, activité d'autant plus compliquée à mettre en œuvre que la communauté de communes ne propose pas un « pack » piscine + transport, ce qui induit un coût important. Il ajoute simplement que d'autres pistes sont à l'étude.

3- Hygiène, santé et sécurité

Mme Lafaurie informe les parents d'élève qu'à ce jour et suite à de nouvelles directives, tous les PAI ne sont pas revenus. Elle précise que, s'agissant seulement de renouvellements, c'est moins gênant puisque les équipes connaissent les enfants et que tous sont vigilants. Elle prévient que le délai d'instruction sera plus long puisqu'il n'y a plus de médecin scolaire.

Au sujet des torchons, elle précise qu'ils sont changés tous les jours, que des distributeurs de papier toilette ont été installés depuis cette année à l'extérieur des toilettes et seront privilégiés en cas d'épidémie.

M. Thébault note que l'entretien des sanitaires s'est nettement amélioré cette année, un nouveau système ayant été mis en place (système de badge et déplacement des enfants aux sanitaires 2 par 2 + distributeur de papier à l'extérieur). Le gâchis de papier qui était constaté en fin de journée jusqu'à l'année dernière ne se produit plus.

Les enseignants suggèrent que soit rajouté un torchon supplémentaire au moins à la cantine, les enfants se lavant tous les mains en même temps avant d'aller manger.

S'agissant du RASED, Mme Lafaurie précise qu'une nouvelle équipe est constituée depuis la rentrée avec 2 maîtres E (contre 1 maître G et 1 maître E il y a deux ans) et 1 psychologue scolaire, ce qui permet le suivi également des enfants de cycle 3. Cette année, les enseignants ont donc signalé des enfants de tous les niveaux :

- 3 en CP dont 1 pris en charge,
- 1 en CE1/CE2, pris en charge,
- 1 signalé en CM1, pris en charge
- 3 en CM2 dont 2 pris en charge,
- 1 signalé en CE1 et pris en charge

Les enfants qui éprouvent les mêmes difficultés sont pris 2 par 2. Les enfants sont pris en charge non pas toute l'année mais sur des périodes.

Mme MERLE déplore le manque de moyen pour des enfants qui ont des difficultés non pas d'apprentissage, mais de comportement.

4- Projets de classe / projet d'école

APE : le fonctionnement a changé cette année : tous les parents ont été sollicités en début d'année pour qu'ils donnent ou non leur autorisation au soutien, système jugé plus pertinent quand il ne s'agit que de difficultés très passagères. Ce nouveau fonctionnement est donc plus souple pour les enseignants et s'est révélé être plus positif sur cette première période.

Les stages d'été à destination des CE1, CM1 et CM2 sont reconduits pour le printemps-été 2013. Les familles en seront informées la semaine prochaine en leur précisant le but du stage et les dates prévues. Ces stages sont proposés à certaines familles. Comme les années passées, il est prévu un regroupement d'école avec Bullion et La Celle-les-Bordes

Projets de classe :

Les CP et CE1/CE2 travaillent autour du thème « enquête sur des recettes » : à partir d'une recette, les enfants découvrent tout ce qui permet de la réaliser en remontant jusqu'aux produits premiers, prétexte également pour parler de géographie, du bien manger... Mme Merle précise que se termine le travail sur la pomme avec ce week-end la fête de la pomme. Un thème sur le pain débute en décembre avec visite de la Budinerie en janvier. Ils seront amenés ensuite à aller au printemps à la ferme de la Noue pour finir éventuellement avec une nuité aux Hauts-Besnières.

Les CE1 travaillent autour du patrimoine bâti avec le Parc national régional, en lien avec l'histoire et le patrimoine de demain et avec Bonnelles Nature autour des saisons, observées dans la réserve.

Les CM2 travaillent sur l'art postal avec des CM2 de Cernay-la-Ville. Ils sont sur l'Outre-mer jusqu'à Noël. Ils travaillent également sur les 5 livres sélectionnés au Salon du livre de Chevreuse autour du thème de l'étrange pour réaliser une exposition.

Les CM1 suivent le bateau de Bertrand de Broc dans le Vendée globe dans le cadre du projet « votre nom autour du monde », avec l'inscription de l'Ecole Orangerie de Bonnelles sur la coque du voilier, que les enfants suivent tous les jours. Cette thématique permet aux enfants de s'approprier le vocabulaire marin, de s'intéresser à la géographie et à la cartographie, de les sensibiliser à l'environnement. Les élèves se montrent très intéressés. Le maître a pour projet d'organiser une classe de découverte pour faire un stage de voile.

Les CE2 travaillent sur la thématique des insectes jusqu'aux crustacés et iront découvrir la faune marine dans le cadre d'une classe transplantée en fin d'année scolaire, en même temps que la classe de Monsieur COLINEAU. Madame LAFAURIE précise qu'ils ont du mal à obtenir des devis satisfaisants, incluant un grand car (31 + 28 élèves) pour un prix raisonnable. Un devis, sérieux, est à 379 € par enfant pour un séjour de 5 jours. Cette somme ne sera pas demandée aux familles grâce aux aides de la caisse des écoles et à la participation de la coopérative scolaire.

Les CP accueillent 2 fois par semaine les élèves de grande section de maternelle par groupe de 7 ou 8. Ils font du graphisme pendant que les CP font de l'écriture. Cela permet aux CP de se sentir grands, aux élèves de maternelle de se construire des repères.

Les CM2 et les 6èmes se retrouveront autour de 3 temps forts : le défi maths, une course d'orientation et l'élaboration d'un cahier de leçons communes en français.

Des sorties ont déjà été faites depuis le début de l'année : 4 classes ont assisté à une exposition sur le patrimoine bâti, les CM2 se sont rendus à une exposition de peinture à Cernay-la-Ville et 4 classes ont profité du festival Hélium pour se rendre dans l'atelier du sculpteur M. Charbonnel.

Le projet d'école

Mme Lafaurie précise que le projet d'école est dans sa 2^{ème} année. Elle détaille les actions déjà mise en place :
→ éducation et développement durable : les élèves travaillent avec Bonnelles Nature à la création d'un hôtel à insectes (CP et CE), à la création autour d'une prairie sauvage (CM et CE), à la découverte d'une ruche avec la

communauté de communes (ruche à peindre avec de la peinture bio faite par les enfants + visite de ruchers à Moutiers et intervention d'un apiculteur qui s'est installé à Bonnelles)

→chorale : le premier spectacle aura lieu le 15 décembre à l'occasion du marché de Noël.

→Rencontres USEP : une première rencontre balle ovale a eu lieu en octobre et une 2^{ème} rencontre est prévue en janvier : jeux d'opposition pour les CM2 et CE2.

→anglais : les élèves de CP correspondent avec des élèves d'une école anglaise du York (comptines, échanges)

→élections de 2 délégués par classe et d'un éco délégué, desquels émergent plein d'idées (collectes de vieux stylos,...) En parallèle visite en septembre d'une exposition sur les éco-gestes

→littérature : participation au Salon du livre de Chevreuse sur le thème de l'étrange pour toutes les classes

→Lien avec les familles : réunions de rentrée, marché de Noël, une autre réunion par classe sera prévue au printemps. Madame LAFAURIE attire l'attention des parents d'élèves sur les livrets d'évaluations dont la présentation a changé cette année.

5- Fonctionnement de la coopérative/USEP

Les comptes OCCE ont été fermés au profit d'un compte USEP.

Passer par l'USEP offre l'avantage de pouvoir participer à des manifestations sportives et de percevoir des subventions permettant de prendre en charge une partie des frais de transport.

Il y a cette année un déficit de 879 €, alors que la coopérative était excédentaire les autres années. Il y a en effet eu beaucoup de projets l'année passée et donc beaucoup de dépenses tandis que les recettes sont plus aléatoires (participation des parents, subventions).

6- Travaux

S'agissant des travaux d'été : un tableau numérique a été installé dans la classe des CM2, financé par la mairie et le Conseil général des Yvelines, les toilettes ont été rénovées, les chaudières ont été changées.

M. le Maire ajoute qu'il ne devrait plus y avoir de problème cet hiver, les 2 bâtiments étant raccordés chacun à une chaudière à gaz toute neuve, et le tout étant rattaché à un système de secours. Il invite les enseignants à signaler à la mairie s'il fait trop chaud ou trop froid.

S'agissant de l'entretien de la cour, Mme Lafaurie précise qu'il est procédé à un grand nettoyage tous les mercredis pendant les périodes le nécessitant (en automne notamment).

M. Thébault ajoute que la mairie n'utilise plus de traitements chimiques et qu'il y a donc quelques herbes qui poussent.

S'agissant de la cantine, un nouveau fonctionnement a été mis en place depuis la rentrée : il n'y a plus qu'un seul service, tous les enfants mangent donc en même temps.

Une réunion sera organisée par la mairie avec les parents au sujet du périscolaire.

M. Thébault se félicite de ce nouveau fonctionnement : les enfants ont le temps de se dépenser avant le repas et arrivent donc plus calmes dans le réfectoire. Ils n'ont plus à se presser pour laisser la place au deuxième service. Il y a donc 3 personnes pour surveiller tous les enfants, 1 personne étant chargée spécifiquement de surveiller l'accès au bâtiment. C'est donc plus souple même s'il y a plus d'enfants à gérer. Il reste à travailler sur le bruit par la sensibilisation des enfants et une réflexion sur l'acoustique de la salle.

Mme Lafaurie conclut en proposant les dates des 2 prochains Conseils d'école, les 26 février et 7 juin (date à confirmer pour l'APII).

La séance est levée à 21h30.

Elodie Lafaurie
Directrice de l'école
Présidente du conseil d'école

Cécile Coulon
Représentante FCPE
Secrétaire de séance